

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.1 Plan réglementaire - Périmètres

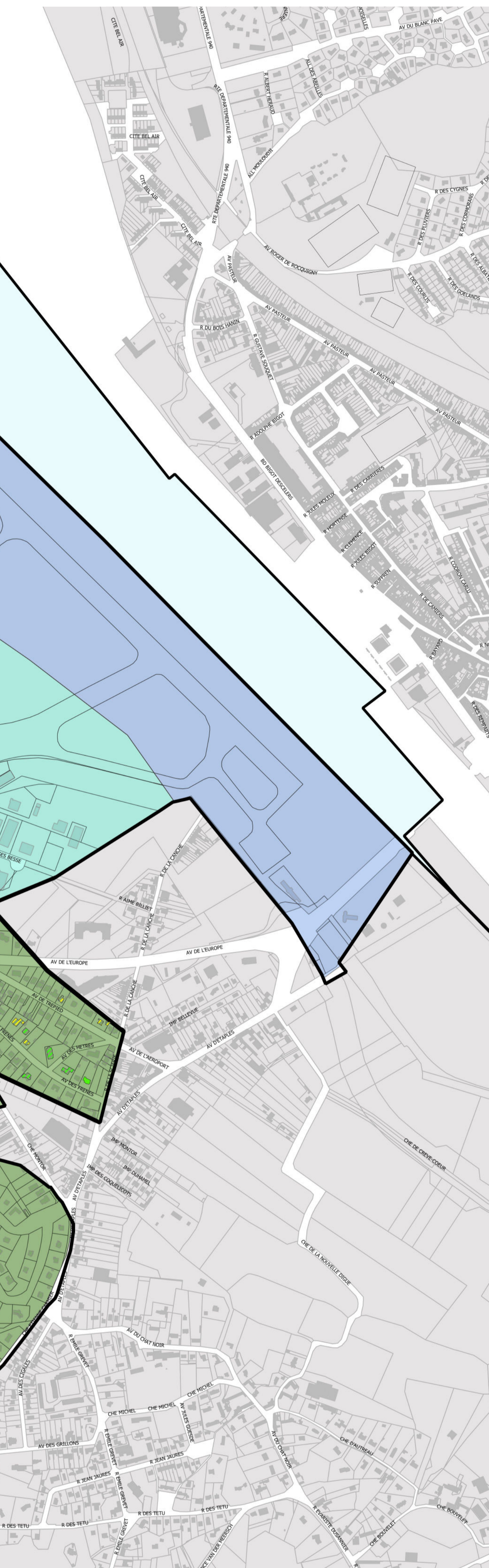

Echelle : 1/5 500ème

SPR à contenu AVAP, approuvé en Conseil Communaire de la CA2BM le 29 juin 2017
Modification du SPR à contenu AVAP, mise à l'enquête publique du 30 déc. 2019 au 30 janvier 2020
Modification n°1 du SPR à contenu AVAP, approuvée en Conseil Communaire de la CA2BM le 15 juin 2020

Etaples



Source : DGI-cadastre
Réalisation : CA2BM



- ▭ Périmètre de l'AVAP (limites communales)
- Secteurs de l'AVAP :**
- Ville Daloz
 - Quentovic
 - Atlantique
 - Front-de-mer
 - Proche ville
 - Forêt
 - Canche habitée
 - Dunes loties
 - Golf
 - Ensembles dunaires
 - Bords de Canche
- Prescriptions urbaines et paysagères :**
- Alignement de plantation remarquable
 - Clôture remarquable
 - Séquence urbaine remarquable
 - Vue
 - ⊠ Ensemble résidentiel de qualité
 - ⊠ Espace paysager qualifiant
 - ⊠ Jardin exceptionnel

- Typologie architecturale**
- Bâtiment protégé à l'ISMH
 - Construction dérivée de l'habitation urbaine, pavillon péri-urbain et architecture éclectique de catégorie 1
 - Construction dérivée de l'habitation urbaine, pavillon péri-urbain et architecture éclectique de catégorie 2
 - Construction dérivée du "cottage" ou modèle anglo-normand, de catégorie 1
 - Construction dérivée du "cottage" ou modèle anglo-normand, de catégorie 2
 - Construction dérivée du modèle aristocratique, néo-classique ou médiéval, de catégorie 1
 - Construction dérivée du modèle aristocratique, néo-classique ou médiéval, de catégorie 2
 - Architecture traditionnelle de type chaumière, de catégorie 1
 - Architecture traditionnelle de type chaumière, de catégorie 2
 - Constructions rattachées au mouvements moderne, art-déco ou architectures expressionnistes, de catégorie 1
 - Constructions rattachées au mouvements moderne, art-déco ou architectures expressionnistes, de catégorie 2
 - Immeuble des trente Glorieuses, de catégorie 1
 - Immeuble des trente Glorieuses, de catégorie 2

